

Par Elève	Contribution familiale annuelle
Elève en Maternelle et CP	1 127,26 €
Elève du CE1 au CM2	1 201,72 €

- ✓ 3^{ème} enfant : réduction de 25 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant
- ✓ 4^{ème} enfant : réduction de 50 % sur la contribution familiale du 4^{ème} enfant

Cotisations reversées aux instances diocésaines incluses dans la contribution familiale (36 €)

O.D.E.C.Y. – U.R.O.G.E.C. – U.G.S.E.L.

Cotisation A.S.E.L.Y. (Association de Solidarité de l'Enseignement Libre des Yvelines) 26 € par enfant

Cotisation APEL (Association des Parents d'Elèves) 23 € par famille

Prestations annexes :

En €/an	Maternelles	CP – CE1	CE2 au CM2
Activités culturelles	30€/an	70€/an	70€/an
Location manuels scolaires		12€/an	14€/an

Etude et garderie :

Garderie Matin de 7h30 à 8h15	Forfait annuel : 509.80 €/an
Garderie Matin exceptionnelle de 7h30 à 8h15	6.24 €
Garderie soir – 1 jour fixe	Forfait annuel : 200.57 €/an
Garderie soir – 2 jours fixes	Forfait annuel : 383.10 €/an
Garderie soir – 3 jours fixes	Forfait annuel : 528.48 €/an
Garderie soir – 4 jours fixes	Forfait annuel : 612.32 €/an
Garderie exceptionnelle soir de 16h30 à 18h30	11.44 €

Restauration scolaire : Le prix total du repas est de 7,64 €.

Nombre de repas / semaine	1jour fixe	2 jours fixes	3 jours fixes	4 jours fixes
Abonnement forfaitaire	265.49€	528.43€	796.47€	1 061.96€

Cantine exceptionnelle 9,36 € le repas